

la sécurité à l'échelle des ministres. Même dans la mer de Chine méridionale où les prétentions territoriales incompatibles abondent, les gouvernements régionaux se rencontrent pour parler de droit international et des moyens de résoudre les conflits frontaliers en faisant appel à l'expérience et aux connaissances que le Canada a mis à leur disposition.

Au plan économique, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique constitue un bon point de départ. Avec le temps, il devrait se transformer en une institution régionale apte à gérer les frictions issues des contradictions entre les systèmes, à favoriser la création de protocoles fondés sur des règles et touchant des questions comme les normes, l'investissement et la propriété intellectuelle, et à gérer les conflits lorsqu'il est impossible de prévenir les problèmes.

Pour souligner l'importance de trouver des systèmes fondés sur les règles pour la gestion des conflits, je me permet d'attirer votre attention sur les relations Canada - É.-U.; en effet, même les partenariats les plus étroits et les plus florissants ne peuvent éviter les différents; ces divergences exigent des mécanismes systématiques de règlement.

Compte tenu que la relation commerciale qui existe entre le Canada et les États-Unis est la plus importante du genre au monde, il n'est pas surprenant de voir naître des conflits dans les domaines du bois d'oeuvre, du porc, de l'acier, des prix du blé, de la tarification hydro-électrique, etc.

Ces difficultés cycliques ont joué un rôle déterminant dans la décision du Canada de signer une entente de libre-échange avec les États-Unis. Le recours à des instances de règlement des conflits établies en vertu du traité de libre-échange montre bien qu'il y a moyen de trouver des solutions réglementées même aux problèmes les plus inextricables.

Le fait est qu'il doit y avoir moyen de trouver des ajustements fondés sur des règles lorsque surviennent les changements et de résoudre les frictions dès qu'elles surgissent. En soi, le changement n'est pas nécessairement synonyme de crise.

Le troisième défi consistera à utiliser les institutions que nous sommes à construire pour appuyer l'émergence et la transformation de nouveaux acteurs. Au fur et à mesure que la région Asie-Pacifique croîtra en richesse et en importance, les nouvelles puissances devront reconnaître les besoins de sociétés et d'économies en transition et souvent fragiles.

Deux pays ont une importance toute particulière.

À cet égard, la Chine jouera un rôle clé. Ainsi, le Canada et le Japon devront-ils déployer des efforts concertés pour tenter